

WATERLOO (Ontario), le 3 octobre 2022

DEFINITY ACQUIERT UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS MCDUGALL INSURANCE, ÉTABLISSANT UN PARTENARIAT AVEC UN COURTIER AYANT UNE EXPERTISE RECONNUE EN FUSIONS ET ACQUISITIONS

Points saillants

- Acquisition d'un courtier partenaire établi ayant un historique de croissance rentable
 - Basé sur une relation préexistante solide entre Definity et McDougall
 - Permet la diversification des bénéfices de Definity par la répartition des revenus
 - Contribue immédiatement au rendement des capitaux propres d'exploitation et au bénéfice par action d'exploitation de Definity
-

[La Société financière Definity](#) (TSX : DFY) a annoncé aujourd'hui qu'elle a accru sa participation dans McDougall Insurance (« McDougall ») d'environ 25 % à 75 % pour une contrepartie en espèces de 217 millions de dollars (sous réserve d'ajustements après la clôture), ce qui porte son investissement total à 251 millions de dollars.

Fondé en 1964, McDougall est l'un des cabinets de courtage en assurance de dommages les plus importants en Ontario, représentant plus de 50 compagnies d'assurance, ayant des activités dans plus de 40 succursales et comptant plus de 450 employés. Definity et McDougall ont solidifié leur partenariat de longue date avec un investissement initial en actions en 2017. Depuis, McDougall a effectué 14 acquisitions de courtiers et plus que doublé la valeur de ses primes annuelles pour un total d'environ 500 millions de dollars.

Les partenariats axés sur la distribution sont une priorité de la stratégie d'entreprise de Definity, en raison des possibilités de diversification qu'ils offrent comme source de revenus complémentaire. En combinant les revenus d'exploitation de McDougall aux autres investissements de Definity au sein de cabinets de courtage, Definity s'attend à générer un revenu d'exploitation¹ avant impôts ainsi que des intérêts minoritaires supérieurs à 40 millions de dollars par année (en comparaison à 8 millions de dollars pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2021). Il est prévu que la transaction contribue immédiatement au rendement des capitaux propres d'exploitation¹ et au bénéfice par action d'exploitation¹.

« Grâce à ses revenus croissants et à ses marges d'exploitation élevées, McDougall est une excellente franchise qui aura un avenir encore plus prospère, d'après nous », affirme Rowan Saunders, Président et chef de la direction de Definity. « Nous sommes des partenaires de McDougall depuis plus de cinq ans et nous sommes ravis de pouvoir approfondir ce partenariat et de tirer parti de son bilan de réussites. Nous admirons sa culture d'entreprise, ses habiletés à attirer les talents et sa capacité à croître, tant à l'interne que par ses compétences d'acquisitions. Nous nous réjouissons que Ross et toute l'équipe de direction garderont une position de propriétaires importante, car nous croyons que cela améliorera notre engagement mutuel envers le succès continu de McDougall. »

« Nous sommes emballés de renforcer notre partenariat avec Definity qui, selon nous, nous permettra d'accélérer nos plans de croissance et de faire avancer notre ambition d'atteindre une base de primes annuelles d'un milliard de dollars. Cette aspiration de croissance crée des occasions pour nos employés et solidifiera notre proposition de

¹ Mesure financière supplémentaire, mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le paragraphe Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent communiqué de presse ainsi que la section 11 — « *Supplementary Financial Measures and Non-GAAP Financial Measures and Ratios* » du document d'analyse et de discussion de la haute direction au deuxième trimestre 2022 (en anglais seulement) daté du 2 août 2022, qui se trouve sur notre site Web au www.definityfinancial.com et sur SEDAR au www.sedar.com.

valeur auprès de nos clients », exprime Ross McDougall, Chef de la direction, McDougall. « La structure unique de ce partenariat nous aidera à maintenir et à élargir les activités de McDougall, ce qui permettra à un plus grand nombre de courtiers de se joindre à nous et de conserver les capitaux dans l'entreprise à l'avenir. »

L'acquisition a été conclue le 3 octobre 2022 et financée par le capital excédentaire de Definity. Definity continue d'avoir un capital excédentaire significatif ainsi qu'une forte capacité de mobilisation pour des occasions futures.

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DEFINITY

La Société financière Definity (« Definity », incluant ses filiales lorsque le contexte le nécessite) est l'un des assureurs de dommages chef de file au Canada, comptant plus de 3,4 milliards de dollars en primes brutes souscrites annuelles pour les 12 mois ayant pris fin le 30 juin 2022 et plus de 7,7 milliards de dollars d'actifs au 30 juin 2022.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce communiqué de presse pourrait contenir des « renseignements prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables qui traduisent les attentes actuelles de Definity quant aux événements futurs, y compris les énoncés sur l'acquisition de McDougall, la contribution de l'acquisition sur le rendement des capitaux propres d'exploitation et le bénéfice par action d'exploitation, la diversification des bénéfices sur le revenu, les revenus de distribution prévus, les transactions et acquisitions futures, l'incidence sur le revenu d'exploitation et la valeur comptable de Definity, le moment et le montant des ajustements après la clôture et l'incidence sur les plans de croissance et l'objectif de primes annuelles de McDougall. Les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend », « planifie », « à l'intention de », « indique », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de », « il est prévu que » ou « éventuel », ou la forme négative ou d'autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases similaires ou comparables indiquent des énoncés prospectifs. Les renseignements prospectifs sont fondés sur un nombre d'hypothèses et sont sujets à différents risques et incertitudes, dont plusieurs sont hors du contrôle de Definity. Ces risques et incertitudes sont inclus dans les sections « Mise en garde concernant l'information prospective » et « Gestion du risque et gouvernance d'entreprise » des discussions sur la gestion de Definity et l'analyse de l'année ayant pris fin le 31 décembre 2021. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces énoncés prospectifs. Sauf indication contraire, tous les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse sont formulés en date du 3 octobre 2022 et sont sujets à changement après cette date. Definity n'a aucune obligation de mettre à jour ces renseignements prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES, MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Nous mesurons et évaluons le rendement de l'entreprise à l'aide de différentes mesures financières. Parmi ces mesures, notons les « mesures financières supplémentaires », les « mesures financières non conformes aux PCGR » et les « ratios non conformes aux PCGR » (termes définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières des Autorités canadiennes en valeurs mobilières), et, dans tous les cas, ne sont pas des mesures normalisées aux termes du PCGR. Les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR inclus dans ce communiqué de presse pourraient ne pas être semblables aux mesures similaires présentées par d'autres compagnies. Ces mesures ne devraient pas être considérées isolément ni comme substitut à l'analyse de nos renseignements financiers déclarés en vertu des PCGR. Ces mesures sont utilisées par des analystes financiers et autres analystes de l'industrie de l'assurance de dommages, et facilitent les comparaisons de la direction à notre historique de résultats d'exploitation antérieurs lors de l'évaluation des résultats et de la prise de décisions stratégiques et opérationnelles. Pour en apprendre plus au sujet des mesures financières supplémentaires, des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR, incluant (lorsqu'applicable) des définitions et explications sur l'utilité de ces mesures, consultez la section 11 — « Supplementary Financial Measures and Non-GAAP Financial Measures and Ratios » du document d'analyse et de discussion de la haute

direction au deuxième trimestre 2022 (en anglais seulement) daté du 2 août 2022, qui se trouve sur notre site au www.definityfinancial.com et sur SEDAR au www.sedar.com.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Questions des investisseurs :

Dennis Westfall

Responsable, Relations avec les investisseurs

(Cell.) 416 435-5568

dennis.westfall@definity.com

Questions des médias :

Mathieu Genest

Directeur, Relations publiques et médiatiques

(Cell.) 647 224-8975

mathieu.genest@definity.com